

La drave en Mauricie

Normand Lafleur

Volume 7, Number 1, June 2001

Énergie et société en Mauricie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/11410ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (print)

1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lafleur, N. (2001). La drave en Mauricie. *Histoire Québec*, 7(1), 24–26.

La drave en Mauricie

PAR NORMAND LAFLEUR

Les campements

En six jours, six ou sept hommes pouvaient bâtir un « campe ». Ce bâtiment servait d'abri aux bûcherons durant l'hiver et aux draveurs durant le printemps et l'été. On le bâtissait de préférence dans un endroit bien boisé et le plus près possible de l'eau : lac, rivière ou ruisseau. Le travail s'accomplissait alors dans un rayon de peu d'étendue et on sauvait du temps. C'est ainsi que plusieurs de ces camps situés en bordure des rivières ont pu servir aux draveurs au printemps et à l'été.

À défaut de camp, il fallait se réfugier sous la tente parce qu'on devait suivre le bois le long de la rivière. Les patrons avaient leurs spécialistes appelés « campeurs de draveurs ». L'un d'eux, Anycet Larose, décrivait ainsi son travail :

« C'était presque un métier. Nous étions engagés pour transporter les tentes, le bagage des hommes et la batterie de cuisine. Il fallait savoir choisir une place, "clairer" le terrain, poser les tentes bien tendues, faire ça vite. Dans cet endroit, il fallait pas qu'il y ait trop de moustiques,

pas de danger d'inondation en cas de pluie, de l'eau proche. Tout se faisait avec la régularité d'une armée bien disciplinée. Et une heure ou deux, selon la distance, après le déjeuner, les tentes étaient dressées et la cuisine fonctionnait dans son nouveau site ». (1)

Lorsque monsieur Wilbray Grenier a commencé à draver, les hommes couchaient dans des « tentes à baker », tentes servant pour la cuisine des aliments.

« Des tentes ouvertes, pas de devant, avec un petit feu en avant, entre-tenu par un homme toute la nuit. On se couchait làdedans tout mouillé, les plus jeunes au fond et les vieux près du feu ». (2)

La journée de travail

Thomas Boucher, dans son intéressant ouvrage intitulé : *Mauricie d'autrefois*, nous raconte qu'il y a un siècle, la journée de travail dans les chantiers de coupe était au moins de onze heures. On commençait tôt le matin et on finissait tard le soir. Témoin de cette époque, il continue en disant que : *« tous se levaient pour être prêts à déjeuner à six heures sonnante et, la dernière bouchée à peine avalée, chacun allumait sa pipe et prenait le bord du bois encore dans la demi-obscurité ».*

La journée de travail était sensiblement plus longue pour le flottage du bois : *« Ça commençait à quatre heures du matin, ça allait à huit heures du soir. Quatre "lunchs" par jour. Le matin, tu déjeunais à clarté du feu ». (2)* Monsieur Henri Gauthier me précisait cet horaire : *« On déjeunait avant de partir le matin. On travaillait jusqu'à neuf heures. À neuf heures, on avait un lunch. Un à deux heures dans l'après-midi. L'autre, bi'n, quand on pouvait le prendre. Des fois, c'était huit heures, des fois c'était neuf heures ». (3)*

Et ça durait aussi longtemps qu'il y avait du bois à sortir des ruisseaux et des affluents.

La taille des billots

Vers 1850, le diamètre moyen des billots flottés sur le Saint-Maurice était de 20 à 24 pouces. Mon oncle Léon Hébert me disait que même en 1920, les billots de 35 pou-



La drave. Picturesque Canada

ces de diamètre n'étaient pas rares. Ces géants donnaient chacun de cinq à neuf billots de douze pieds. À la Manouane, on trouva des pins plusieurs fois centenaires d'un diamètre allant jusqu'à cinq pieds. C'est probablement dans un de ces arbres que Bob Grant (4) se souvenait d'avoir déjà pris treize billots de 22 pouces. On ne prenait d'ailleurs que le gros bois, sans défaut, et de pas moins de douze pouces de diamètre au petit bout. Comme nous le révèle Thomas Boucher (5) «un billot de 40 ou 50 pouces... ayant une "pip", une "ponque", une givélure un peu profonde, ou trop de nœuds, était laissé sur place à pourrir». Aujourd'hui, pour la fabrication du papier, on utilise l'arbre tout entier, même la cime dont le diamètre est de trois ou quatre pouces.

Les sortes de flottage

Les billots étaient généralement déposés sur la glace à la décharge des lacs. Un «bôme» (6) tendu les retenait prisonniers quand la glace s'enfonçait. Puis, à la faveur de la grande quantité d'eau amassée par la chaussée ou l'écluse qui rendait le ruisseau flottable, les billots descendaient de lacs en ruisseaux, de ruisseaux aux rivières secondaires jusqu'au Saint-Maurice.

Restait le glanage des billots, qu'on appelait «la sweep» ou «glaine», qui se faisait du mois de juin au mois de novembre. Elle débutait aux rapides des Cœurs à Windigo et se terminait à Trois-Rivières. Il s'agissait de sortir les billots qui étaient enlisés dans les anses ou sur la grève par suite de la baisse des eaux. Selon les vieux draveurs, il n'y avait pas de pire travail. «Nous étions à l'eau jusqu'à la ceinture de six heures du matin à six heures du soir avec un soleil qui nous tapait dessus à la journée longue».

Et que dire des billots qui se faisaient de plus en plus pesants au fur et à mesure que la journée avançait et qu'il fallait «crocheter» (7) et charroyer à l'épaule sur des grèves de 40, 50 et 60 pieds de largeur.

Les glissoires

Les billots confiés au courant des ruisseaux et des rivières étaient exposés à s'endom-

mager dans les chutes. Pour faciliter le flottage et la descente du bois jusqu'à Trois-Rivières, le Gouvernement entreprit, en 1846-1847, des travaux d'aménagement que les détenteurs de droits de coupe réclamaient depuis plusieurs années. On fit alors construire des glissoires pour éviter les chutes et des estacades pour retenir les billes.



La «joie de vivre» sur une cage. Harper's Monthly Magazine, mars 1858

Pour éviter le courant des rapides des Grès et de la Gabelle, Georges Baptist avait fait construire le long de la rivière Saint-Maurice, à ses propres frais, une dalle en bois longue de trois milles. Il s'y formait cependant souvent des embâcles. Certains endroits de la dalle étaient plus propices que d'autres à la formation de ces «jams». Ainsi, au bas de la dalle, on faisait travailler les plus habiles.

Aujourd'hui, ces glissoires sont en tôle ou en ciment. Il n'y a plus d'embâcles et un convoyeur transporte les billots à la glissoire.

Les cages

Les cages ou «cribles» qui descendaient le Saint-Maurice étaient moins importantes que celles qui descendaient le fleuve Saint-Laurent. Celles du Saint-Maurice avaient généralement de 50 à 60 pieds de long alors que celles du Saint-Laurent pouvaient atteindre facilement un mille. Bob Grant croit que les billots descendus en cage sur le Saint-Maurice et le Saint-Laurent le furent surtout dans les années 1840 à 1852.

Les cages assemblées sur le bas Outaouais descendaient le Saint-Laurent

jusqu'à Québec où les billots étaient chargés sur des voiliers à destination de l'Angleterre. Les «cageux» qui dirigeaient ces trains de bois mangeaient et dormaient dans les cages, s'abritant sous des tentes. Quand le vent était favorable, on y montait des voiles.

Ce n'était pas le cas pour celles du Saint-Maurice. Les seules cages dont on

fait mention sont les cages des propriétaires de moulins à scie et elles n'étaient pas aussi importantes que celles du Saint-Laurent. Il nous est permis de croire que vers les années 1840, des cages de billots provenant du Saint-Maurice se rendaient à Québec. Bob Grant affirmait qu'on partait les cages de la rivière Cachée dans le temps pour les descendre à Québec.

À la Gabelle, les Baptist gardaient toute une équipe de bons ouvriers pour faire ces cages. On formait d'abord un radeau ajouré de forme rectangulaire. Les deux billots de côté avaient environ 40 pieds de long et les trois traverses environ 12 pieds. Les croisées étaient liées avec du câble ou de la broche. On empilait là-dessus treize rangs de madriers de trois pouces d'épaisseur. Lorsque les rangs étaient terminés, on recouvrait les bouts de deux longs arbres de couche et de traverses qu'on attachait à ceux d'en bas avec des câbles.

Pour conduire une petite cage à destination, il fallait au moins six hommes. Bob Grant racontait que :

«Parfois, on descendait deux cribles attachés bout à bout. On les séparait aux

endroit difficiles comme les remous et les rapides, (aux Trois Roches, à la Vache, à la pointe à Poulin). Tous les hommes s'unissaient pour descendre un crible d'abord puis l'autre et quand l'endroit dangereux était passé, on mettait de nouveau les deux cribles bout à bout et ohé!» (8)

Le bois de madrier ainsi descendu était surtout du pin et la saison débutait en juin pour se terminer à la fin de septembre. Sur ce genre de cage, la voile n'était jamais utilisée. Les rames de ces sauteurs de cage étaient faites en épinette blanche, (épicéa), et avaient de 18 à 20 pieds de long. Une fois rendues à Trois-Rivières, ces rames étaient remontées chaque jour à la Gabelle en voiture à traction animale.

Les sauteurs de cages partaient de Trois-Rivières tôt le matin pour se rendre à pieds à la Gabelle. Une fois sur les lieux, ils sautaient sur les cages et revenaient à Trois-Rivières. Ils y arrivaient généralement dans le courant de l'après-midi. Ces hommes descendaient assez régulièrement au moins six cages par semaine, parfois huit ou dix et même douze. Ce bois était conduit à file à Baptist, (Wayagamack actuelle), où il était chargé à bord des voiliers.

Les outils de la drave

Le taureau ou «handwork» était un radeau sur lequel on installait un cabestan à manivelle, manœuvré par deux, trois ou quatre hommes selon les exigences. Mais ce radeau n'allait pas sans son frère jumeau qui, lui, portait une «picasse», qu'on allait jeter 50 ou 60 pieds plus loin en avant. Une fois l'ancre prise au fond de l'eau, on travaillait à faire avancer la «raft» (9) de billots. La «picasse» pouvait peser jusqu'à 1 200 à 1 500 livres et les hommes s'en servaient pour s'ancrer.

La fourche ressemblait à une herse à trois dents. Trois lames en fer de cinq pieds de long étaient liées à une de leurs extrémités par deux anneaux en fer. L'autre extrémité était courbée. On introduisait un manche en bois dans les deux anneaux. Un cheval était attelé à cet instrument qui servait à recueillir la mousse, à calfeutrer et à nettoyer les approches d'une écluse.

La gaffe est une perche de bois,

(aujourd'hui en aluminium), de 8, 10 ou 12 pieds de longueur, munie d'une douille et d'un fer aigu à deux branches. Généralement, elle sert à piquer les billots pour les diriger.

Le franc-renard ou «peavy» est un levier muni d'une douille de métal, d'un crochet mobile, et terminé par un croc. Il sert surtout à rouler de grosses pièces de bois.

Le croc à levier ou cantouque (cant-hook), ressemble au franc-renard. Comme ce dernier, il possède un crochet mobile fixé à un collet. Une douille-sabot remplace le croc. Instrument à toutes fins, il est surtout utilisé pour manœuvrer les «pitounes» (billes de 4 pieds).

Quant au crochet de bois à pulpe, c'est tout simplement une petite tige de fer de deux pieds, courbée et effilée à une extrémité et munie d'une poignée. Il est encore utilisé dans les endroits où l'espace est restreint et dans les travaux où la force doit être concentrée sur un point précis.

Le crochet pour embâcle a sept pouce de longueur et sa lame est légèrement courbée. La queue et le dos sont munis de deux anneaux servant à attacher les câbles. Ce crochet est lancé sur les embâcles et les hommes, postés sur la grève, halent les câbles. On l'utilisait généralement pour défaire un embâcle dangereux où un homme ne pouvait aller sans risquer sa vie.

La mécanisation n'a pas remplacé ces outils. Ils étaient toujours en vogue il n'y a pas si longtemps. Cependant, avec le flottage des billots de quatre pieds, les bâtons de dynamite sont apparus. Auparavant, on n'avait pas le droit de mettre de la dynamite, de crainte de casser le bois. Jusqu'à ces dernières années, on l'utilisait régulièrement.

Les hommes

Il nous est permis de faire une première constatation en regardant les photographies des draveurs mauriciens. La majorité de ces hommes étaient du type athlétique, leur corps étant bien proportionné en muscles, en graisse et en os. Peu d'hommes bedonnant ou maigre-échine. La plupart était «jeunesse» comme on disait alors.(10) Batailleurs mais aussi bons «portageux». (11)

Et que dire de la légendaire agilité des draveurs sur les billots. Il n'était pas question de ceinture de sécurité à cette époque et plusieurs ne savaient pas nager. Pourtant, la plupart d'entre eux allaient sur les billots flottants, leurs bottes cloutées les empêchant de glisser. Cet exercice demandait plus que de l'équilibre. En plus d'un parfait équilibre musculaire, il exigeait du draveur de la souplesse, de l'agilité et de l'endurance.

Le type le plus représentatif du draveur était évidemment le contremaître, le «foreman», disait-on alors. Presque toujours, cet homme avait passé de longues années dans les chantiers, fréquenté tous les ruisseaux, parcouru tous les lacs et fait toutes les draves. Il savait parler aux hommes avec autorité et, dans les cas d'insubordination, un coup de force exécuté à propos, lui donnait plus de prestige que tous les raisonnements.

Le forestier mauricien du dix-neuvième siècle était un homme fort, sévère et mystérieux, dur à la souffrance. Ce qui nous étonne, c'est que sous des apparences frustes, ces hommes n'avaient point perdu, comme nous, le génie de s'émerveiller du simple et de l'ordinaire. Des hommes durs au cœur tendre, voilà ce qu'ils étaient! À preuve le ton souvent sentimental de certaines chansons de chantier, douces mélodies que les bottines cloutées scandaient. ■

Sources et renvois

- 1 Dollard Dubé - Notes manuscrites, Archives du Séminaire des Trois-Rivières.
- 2 Entrevue avec monsieur Wilbray Grenier.
- 3 Entrevue avec monsieur Henri Gauthier.
- 4 Robert «Bob» Grant, ex-gérant général de la St-Maurice Lumber co. (1858-1937).
- 5 Thomas Boucher - Mauricie d'autrefois, Collection *L'histoire régionale*, no 11 Édition du Bien public, Trois-Rivières, 1952.
- 6 Bôme, de l'anglais «boom», (estacade).
- 7 «Raft», manœuvrer les billots à l'aide d'un crochet.
- 8 Dollard Dubé - Notes inédites, Archives du Séminaire des Trois-Rivières.
- 9 «Raft», mot anglais, billots encerclés par des bômes.
- 10 «Jeunesse», homme fort et résistant à la fatigue.
- 11 «Portageux», homme engagé pour transporter sur son dos, à cheval ou en canot, le matériel nécessaire au chantier.